

N° 87

Le Petit Mozéen

BULLETIN MUNICIPAL | DÉCEMBRE 2022

VŒUX DU MAIRE

VENDREDI 6 JANVIER 2023

à 19h à l'Espace Loisirs
Le Coteau

www.mozesurlouet.fr

mairie@mozesurlouet.fr • 02 41 45 31 66


Mozé
sur
louet

Compte rendu

Conseil Municipal de Mozé-sur-Louet du 8 novembre 2022

Etaient présents : Mme BAUDONNIÈRE, Maire, M. DAGUIN, Mme GODINEAU, M. ROUSSEL, Mme CHABROUILAUD, M. CESBRON, Adjoint(e)s, Mmes BÉZIE, DELAUNAY, FRÉMY, GORREC, MOUKADEME, PAULT (à partir du point 4) et SÉCHET, MM. CUVÉLIER, LÉGER, MEUNIER, PELLOIN et QUILÉZ • Absent(e)s excusé(e)s : néant • Secrétaire de séance : M. ROUSSEL.

SALLE DE SPORTS – PROPOSITION MANDAT D'ÉTUDES ALTER

Lors de la séance d'octobre, le Conseil Municipal avait décidé de reporter ce point à la séance de novembre dans l'attente de la rencontre à venir entre le CAUE et la commission bâtiments. Il s'avère que la tarification proposée par le CAUE est plus élevée et que le délai pour le démarrage du projet est plus long.

DCM 2022-39 – Mandat d'études avec ALTER sur le projet de rénovation de la salle de sports

Après avoir entendu le compte rendu de la réunion de la commission, le Conseil Municipal délibère sur le mandat d'études proposé par ALTER, précédemment transmis aux conseillers, et donne son accord à l'unanimité.

VENTE DE L'ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE

Lors de sa séance du 3 mai, le Conseil Municipal avait donné son accord de principe sur la cession de l'ancienne bibliothèque et la salle des Pensées.

L'agence immobilière a trouvé un acquéreur et un compromis de vente a été dressé sur la base suivante : vente des parcelles AC 66 et 87 d'une contenance de 1a 89ca au prix de 120 000 € net vendeur. La vente intervient sous condition et charge d'apposition d'une plaque « commémorative » rappelant l'histoire du bâtiment.

DCM 2022-40 – Vente de l'ancienne bibliothèque

Le Conseil Municipal donne son accord sur la vente du bâtiment communal "ancienne bibliothèque" au prix de 120 000 € et autorise Madame le Maire à signer l'acte notarié, à l'unanimité.

SUBVENTION COMMUNALE AU PROFIT DU CCAS

Dans le cadre de son atelier numérique et suite à une proposition d'acquisition de matériel reconditionné, le CCAS a décidé d'acquérir 4 ordinateurs portables pour un montant total de 1 240 € HT soit 1 488 € TTC.

Cette commande groupée (avec les communes de Denée, Rochefort-sur-Loire, Val du Layon) est éligible à une subvention de 80 % de l'Etat sur le montant HT.

Cette acquisition n'était pas prévue lors du vote du Budget Primitif et, le CCAS ne disposant pas de réserves, il n'y a pas les crédits nécessaires.

Aussi, il est proposé de verser une subvention d'un montant de 1 500 €, du budget communal au profit du budget CCAS, sachant qu'il n'y a pas eu de subvention communale en 2022. Il est proposé d'imputer cette somme sur les dépenses imprévues du budget principal.

DCM 2022-41 – Subvention au CCAS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord sur le versement d'une subvention de 1 500 € au CCAS et dit que la somme sera prise sur les dépenses imprévues du budget principal.

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE - AVENANT

Une Convention Territoriale Globale (CTG) a été signée entre la CCLLA et la CAF, de 2022 à 2024. Pour rappel, la CTG établit un partenariat par lequel une collectivité (la CCLLA) s'engage à réaliser des actions nouvelles ou développer des actions

existantes en direction des habitants de son territoire dans les domaines de l'enfance, jeunesse, habitat, handicap, accès aux droits et services...etc.

En contrepartie, la CAF s'engage à apporter un financement à ces actions. L'avenant proposé et adressé préalablement aux conseillers vise à inclure les communes comme signataires de la convention et déterminer les périmètres d'intervention de chacune. Pour notre Commune, sont inscrites les actions : accueil périscolaire, accueils de loisirs enfance, accueils de loisirs ados.

DCM 2022-42 – Avenant à la convention territoriale globale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité moins une abstention, donne son accord sur l'avenant à la convention territoriale globale 2022-2024 et autorise Madame le Maire à le signer.

ATTRIBUTION DE COMPENSATION D'INVESTISSEMENT EN MATIÈRE DE VOIRIE

L'attribution de compensation (AC) pour les travaux de voirie en investissement, initialement décidée par le Conseil Municipal, s'élevait à 20 000 € annuel. Afin d'augmenter cette provision en vue de futurs travaux, tout en préservant sa capacité d'autofinancement, le Conseil Municipal a décidé de porter cette attribution à 60 000 € au budget primitif 2022.

La CCLLA souhaite figer les attributions de compensation de voirie jusqu'à la fin du mandat et sollicite les communes pour valider leurs attributions de compensations voirie respectives avant la fin de l'année.

DCM 2022-43 – Détermination du montant de l'attribution de compensation d'investissement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de porter le montant de l'attribution de compensation d'investissement à 60 000 € annuels.

ÉCLAIRAGE PUBLIC – POURSUITE DE LA RÉFLEXION SUR LA SOBRIÉTÉ

La commission Voirie Assainissement a débuté son travail sur les possibles économies en matière d'éclairage public.

Trois réflexions :

- Allumage et extinction à 21h de l'éclairage public partout (contre 22h en N-1 et 23h en N-2)
- Pas d'allumage sauf aux traversées piétonnes, notamment sur les routes départementales jusqu'à 21h
- Pas d'allumage sauf aux traversées piétonnes, notamment sur les routes départementales, mais avec changement des candélabres pour permettre un système d'allumage à détection de mouvements, à LED

La commission attend le retour du SIEM. La commission envisage également de déterminer si certains autres candélabres devraient être maintenus (salle de sports, commerces...).

PROPOSITION DE MOTION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

L'Association des Maires de France (AMF) sollicite les communes et intercommunalités pour soutenir une motion visant à exprimer les inquiétudes des collectivités locales à continuer à assurer leurs missions de service public dans un contexte où leurs ressources sont fragilisées par la hausse

des coûts, de l'énergie en particulier.

DCM 2022-44 – Vote de la motion de l'association des Maires de France

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la motion proposée par l'AMF.

MODIFICATION DES TARIFS DES LOCATIONS DE SALLE

Les tarifs de locations contiennent une colonne dérogatoire « Théâtre » qu'il est proposé de supprimer.

Il est ajouté une précision sur le règlement : la priorité aux locations à titre onéreuses n'est valable qu'au-delà de 6 mois par rapport à la date de l'évènement. On garantit ainsi aux associations, bénéficiant de la gratuité, qu'elles pourront occuper la salle 6 mois avant l'évènement.

DCM 2022-45 – Modification des tarifs des salles – Espace Loisirs Le Coteau

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité sur la suppression du tarif dérogatoire « théâtre » ainsi que sur la modification du règlement proposé.

COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

• Commission Culture Communication Tourisme : M ROUSSEL rappelle la tenue du Festival Arts d'Hiver.

Les taux de remplissage sont bons. Il précise que le coût du Petit Mozéen augmente en raison du coût du papier.

• CCAS : Le repas des aînés a été une réussite. Les bénévoles et les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont été particulièrement impliqués et sont remerciés. Le Foyer Logement est toujours en sous-effectif.

• Conseil Municipal des Jeunes : Fin du mandat en février 2023. L'achat d'une table et de la balance a été validé pour 3 000€. Une réunion est à prévoir pour déterminer l'emplacement et fixer une date d'inauguration (peut-être en commun avec le projet 1 arbre – 1 naissance)

Pour le prochain mandat, il serait envisagé d'inclure l'animateur Clément sur le fonctionnement et d'ouvrir le CMJ aux enfants de 6ème / 5ème

Pour le projet GO MOOV (structures autour de l'étang), le dossier administratif s'avère très lourd à porter

• Animation Intergénérationnelle – Accompagnement à l'emploi : Mme PAULT indique que la sortie Hockey sur Glace a permis à 63 personnes d'aller assister à un match (440 € de coût pour le car + 315€ de billets).

Mme PAULT précise que le budget pour la semaine bleue a été de 560€.

QUESTIONS DIVERSES

- Demande de sponsoring 4L Trophy : 400 euros pour l'apposition du logo sur la vitre du véhicule.

DCM 2022-46 – Subvention exceptionnelle

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord sur le versement d'une subvention de 400 € au 4L Trophy auquel participe un jeune de la commune.

Fait à Mozé-sur-Louet le 14 novembre 2022

Le Maire, Joëlle BAUDONNIÈRE

Devenez correspondant

du courrier de l'ouest pour Mozé-sur-Louet

Si vous aimez votre commune, que son actualité vous intéresse et vous tient à cœur, que vous disposez d'un peu de temps et surtout de l'envie de rencontrer de nouvelle personne et de raconter la vie de la commune, devenez correspondant du courrier de l'ouest.

Pour devenir correspondant du Courrier de l'Ouest, rien de plus simple. Il suffit de disposer d'un smartphone ou d'un appareil photo et d'un ordinateur. Les articles rédigés sont directement envoyés à la rédaction (un accès à un logiciel dédié vous sera transmis). Le Courrier de l'Ouest est un acteur de poids du site d'informations du Groupe SIPA-Ouest-France, un des sites d'actualités les plus consultés chaque jour en France, il est important que Mozé-sur-Louet y apparaisse.

Si vous souhaitez plus de renseignements contacter **Anne-Lise Septans** à annelise.septans@gmail.com

En 2021 à la même époque, j'en appelais à la responsabilité de tous, pour lutter contre le virus du Covid 19. Aujourd'hui j'en appelle à la responsabilité de tous dans nos comportements du quotidien afin de minimiser nos dépenses énergétiques.

Nous avons profité jusque là d'un automne plutôt doux, cependant nous basculons doucement dans la saison froide, il en va donc de la responsabilité de chacun, dans nos bâtiments publics, administratifs, associatifs, sportifs, écoles, de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage. Les difficultés de production d'électricité, fourniture de gaz et de la hausse des coûts nous amènent tous à être plus sobres.

La commune de Mozé s'est engagée dans cette voie afin de réduire sa consommation. Ainsi, il a été décidé de réfléchir à des actions pour diminuer le temps de l'éclairage public et d'une minimisation des illuminations de Noël qui seront recentrées sur les lieux les plus fréquentés. En maintenir un peu était important au regard du besoin de convivialité que chacun ressent en ces périodes de fêtes.

Vous n'êtes pas sans savoir que les collectivités sont confrontées à des difficultés de recrutement de personnel, des difficultés de remplacements en cas d'arrêts, à Mozé, nous ne sommes pas épargnés. Au regard de ces grandes difficultés je tiens particulièrement à remercier mes collègues élu(e)s, les bénévoles, les services administratifs qui ont répondu présent afin d'assurer la continuité des services, au restaurant

communal pour le service des repas, surveillance des enfants sur le temps méridien, à la résidence autonomie pour assurer des astreintes de nuit et assurer le service des repas aux résidents, notamment les week-ends ! Merci aux équipes démunies de collègues qui ont su se serrer les coudes et mettre les bouchées doubles.

Je tiens aussi à remercier l'équipe de bénévoles pour la distribution de notre journal local le « Petit Mozéen », ainsi que nos jeunes du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) pour leur implication exemplaire dans la vie communale.

Avant de terminer mon édito je voudrais exprimer toute ma gratitude à l'entreprise ATHEX pour le don de mobilier octroyé à la commune. Un véritable cadeau de Noël pour nos services, nos écoles, assistantes maternelles !

Et pour terminer une petite note d'encouragement et de félicitations à Cléa Martin pour sa performance aux championnats de France d'équitation 2022 qui a obtenu la médaille de bronze dans la discipline « Horse Ball » catégorie Club Poney Benjamin 2.

La période des fêtes de fin d'année doit être un moment de plénitude et de tranquillité, des moments de bonheurs particuliers à savourer en famille et entre amis.

Je vous souhaite une très belle fin d'année et vous donne RDV à la traditionnelle cérémonie des vœux le 6 janvier 2023.

Le Maire,
Joëlle BAUDONNIÈRE

Du côté de la bibliothèque

De la musique et une exposition



Une soixantaine de personnes se sont réunies à la bibliothèque de Mozé-sur-Louet le samedi 29 octobre dernier pour assister au concert du groupe Adag'nan. Une musique sensorielle, relaxante mais aussi une invitation au voyage. Un duo venu de Brocéliande et constitué de la chanteuse Roxanne et de Maël joueur de Handpan. Le public a pu également profiter des sonorités du saxophone, harpe et carillon. Un après-midi chaleureux et intergénérationnel, puisque les tous petits se mêlaient à certains aînés de la résidence autonomie des Jonchères. Après le concert, un temps convivial était proposé autour d'une boisson et de quelques gourmandises. Pour les absents il est possible d'emprunter le CD du groupe à la bibliothèque.

La bibliothèque de Mozé-sur-Louet accueillera l'exposition " Les écrans sont partout, mais sont-ils utiles à vos enfants ? " du 02 au 14 janvier 2023. Entrée libre.

**" Les écrans sont partout...
mais sont-ils utiles à vos enfants ? "**

DU 14 AU 28 NOVEMBRE
Restaurant scolaire
ST-LAMBERT-DU-LATTAY

DU 28 NOVEMBRE AU 12 DÉCEMBRE
Accueil périscolaire et restauration
ST-AUBIN-DE-LUIGNE

DU 2 JANVIER AU 14 JANVIER
Bibliothèque
MOZÉ-SUR-LOUET

DU 17 JANVIER AU 28 JANVIER
Bibliothèque
ROCHEFORT-SUR-LOIRE

DU 31 JANVIER AU 11 FÉVRIER
Bibliothèque
DENEÉ





VIE A MOZÉ

CCAS

Repas des aînés



Mercredi 26 Octobre, le CCAS a convié les séniors de notre commune pour un repas offert pour les personnes de plus de 70 ans et les personnes à partir de 62 ans avec une participation financière.

Madame le Maire a débuté cet après-midi en remerciant toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de cette journée en présentant chaque personne.

Les jeunes qui se sont proposés ont participé au service, encadrés par Clément BIDEET, animateur. Ils ont accompli leur mission avec dextérité. Cette année ce petit groupe s'est renforcé avec cinq élus du Conseil Municipal des Jeunes, afin de mieux connaître les fonctionnements de la vie communale.

Les bénévoles du CCAS et un certain nombre d'autres personnes se sont investis dans cette journée : ils ont contribué à l'installation de la salle, la décoration florale, le service du vin et la remise en place à la fin de cette journée.

Le repas, concocté par le restaurant communal, a été un régal et nous remercions le cuisinier et son équipe ainsi que le personnel détaché de la résidence autonomie.

L'animation a été très appréciée par tous les convives.

Suite à l'annulation de cette journée depuis plusieurs années en raison du covid, le CCAS a fait le choix de proposer une belle animation avec les « Compagnons de la Tourlandry » groupe très connu sur notre région.



Cette journée ayant lieu en octobre, mois dédié aux actions de la lutte contre le cancer, nous avons voulu nous associer à notre manière à cette action par des rappels liés à la couleur rose : chemin de table rose, bouteilles à apéritif roses, gâteau rose et les jeunes portaient à leur bras un ruban rose. Nous n'oublions pas lors de ces journées toutes les personnes qui, pour des raisons de santé, ne peuvent se joindre à nous.

RENDEZ-VOUS L'ANNÉE PROCHAINE !

INFOS
CCSA

Aides sociales facultatives

Les aides sociales facultatives sont des aides financières accordées par le CCAS, en complément des aides légales. L'objectif est de contribuer à la stabilité financière du ménage ou faire face à des difficultés financières ponctuelles.

Les aides du CCAS de Mozé sont attribuées, sous conditions : être majeur, résider sur la commune et sous condition de ressources.

L'aide peut être financière (prêt, secours d'urgence) ou alimentaire (colis).

L'aide sociale facultative n'est accordée que lorsque tous les organismes compétents pour apporter cette aide ont été sollicités. Cependant, cette logique peut

être remise en cause dans des cas d'urgence au vu de la situation rencontrée par le demandeur.

La demande est à effectuer auprès de la mairie, service CCAS (02 41 45 31 66), ou bien auprès de l'assistante sociale à la maison des solidarités aux Ponts-de-Cé (02 41 21 51 00).

L'aide alimentaire est délivrée pour une durée de 3 mois reconductible, après évaluation de l'élue aux affaires sociales.

Le personnel et les élus sont astreints au secret professionnel pour l'instruction des dossiers.

Les décisions d'attribution sont prises de façon collégiale par les membres du CCAS.





Ça bouge à Mozé !

Semaine Bleue



La Semaine Bleue, qui s'est déroulée du 3 au 9 octobre, proposait différentes animations gratuites sur notre territoire. Un programme de manifestations variées et diverses qui s'adressait prioritairement aux retraités, aux seniors et aux personnes âgées. Le thème retenu de cet événement national, « changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues », était le fil rouge de nos animations locales.

Cette année, notre commune s'est associée aux communes de Denée, Rochefort-sur-Loire et Val du Layon. L'occasion pour nos 4 CCAS de travailler ensemble et de nous rapprocher dans nos actions quotidiennes.



A Mozé, notre animation "danse country" a emporté un vif succès et ravi les participants. Au programme : initiation et démonstration de danses country par Rock Step Country ! Un moment convivial autour de pas dansés et d'un goûter ; un temps riche en échanges, et apprécié de tous, participants et animateurs !

Hockey sur glace



Ambiance sportive vendredi soir dans le car nous conduisant à l'Iceparc d'Angers pour assister au match de hockey des Ducs d'Angers !

L'occasion pour la plupart d'entre nous de découvrir cette récente patinoire, et, bien sûr, nous étions tous là pour venir encourager et soutenir notre équipe angevine.

Les supporters mozéens ont acclamé et applaudi la victoire des Ducs d'Angers face aux Rapaces de Gap (4-1) ce vendredi 21 octobre. Cette animation a remporté un vif succès avec 63 participants !

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions pour notre programmation 2023 !

Contact : animationloisirs@mosesurlouet.fr

Assemblée Générale Association de Pêche



L'association de Pêche de Mozé-sur-Louet, organise son assemblée générale le samedi 14 Janvier 2023, salle de l'Aubance à Mozé-sur-Louet à 10h.

Cette assemblée générale a pour but de réunir tous les adhérents et adhérentes avec les membres du bureau pour l'année 2023.

A cette occasion, nous évoquerons le partenariat mis en place par notre association et la compagnie d'assurance AXA afin de permettre aux adhérents de bénéficier un tarif préférentiel sur la complémentaire santé.

ASSOCIATIONS

Santé et culture

à l'école Le Petit Prince



Depuis la rentrée, les élèves de CE2, CM1 et CM2 bénéficient de séances de « savoir rouler » chaque vendredi avec Kilian, leur animateur sportif. Ce dispositif, amorcé l'an dernier, permet aux élèves de parfaire leur maîtrise du vélo et de s'initier aux bases du Code de la route. A l'issue de ces séances, ils seront prêts pour une escapade cycliste aux alentours de Mozé.

A l'approche d'Halloween, les CP et CE1 ont appris quelques mots d'anglais grâce à Mme Héault, professeure d'anglais au collège, qui est intervenue en classe. Cette petite séance particulière fut bien utile pour aller à la chasse aux bonbons : So... trick or treat ?

Pour terminer cette première période, l'infirmière scolaire a profité de sa traditionnelle visite annuelle pour venir parler des dents avec les élèves de maternelle. Au programme de cette matinée : présentation des différentes dents, explication de l'évolution de la dentition des enfants au cours de la croissance et pour terminer, exercice pratique de brossage de dents. Dans ce but, chacun avait amené sa brosse à dents et son dentifrice. Les enfants étaient à la fois très sérieux et très amusés de se laver les dents en présence leurs camarades.

Du côté de l'APE

Nous nous sommes réunis le 22 novembre dernier afin notamment de préparer les prochains événements de l'APE : la Bourse aux Jouets et le Spectacle de Noël offert aux enfants ... Un week-end chargé organisé par l'APE et ses bénévoles sous la thématique de Noël.

Bourse aux Jouets/Puériculture
Samedi 3 Décembre de 9h30 à 16h
Salle du Côteau à Mozé

Certains parents ont proposé une Bourse aux Jouets/Puériculture pour innover des actions habituelles à l'approche de Noël. Elle s'inscrit complètement dans la démarche de l'école Le Petit Prince labellisée Eco-école.... Cette vente, ouverte à tous, a permis de valoriser une seconde vie aux jeux de nos enfants, de faire plaisir à petit prix et sensibiliser à l'« éco-consommation ». De nombreuses personnes se sont déplacées pour venir chiner des jouets de seconde main et faire plaisir à leur entourage.

Spectacle de Noël
Dimanche 4 Décembre à 10h00

L'APE a renouvelé sa collaboration, pour le plaisir des enfants et familles, avec Oskar Show qui leur a préparé un nouveau spectacle « FUN MAGIC » autour des chansons Disney et de grandes illusions de magie.

Les festivités du week-end se sont terminées par un moment convivial autour d'un vin chaud pour les adultes et de sirops Giffard pour les enfants. Sans oublier la vente de boissons, gourmandises et accessoires de Noël.

Actions passées

Les ventes de sapins et de chocolats se sont terminées mi-novembre. La livraison des sapins au domicile des Mozéens s'est faite le samedi 3 décembre matin et les chocolats distribués lors du spectacle de Noël afin de permettre à chacun de préparer Noël. Un grand Merci à tous les acteurs des commissions et bénévoles.

Nous en profitons pour vous dévoiler notre nouveau logo et la photo des membres pour cette année 2022-2023.



Contactez-nous par mail à :
ape.lepetitprince.moze@gmail.com



ou suivez sur Facebook :
APElepetitprince mozé



Du sport, des sorties, des temps de partage à l'école le Prieuré !

Les élèves de l'école le Prieuré visitent le moulin de la Bigottière.

Afin de poursuivre la découverte du patrimoine local, tous les enfants de l'école se sont rendus à tour de rôle au moulin cavier de la Bigottière le jeudi 13 octobre. Max Chassat, propriétaire des lieux, leur a tout d'abord raconté brièvement son histoire. Puis il a montré aux plus jeunes un petit moulin à vent en plastique pour leur faire comprendre qu'un « vrai » moulin se met en mouvement grâce à la force du vent. Aux plus grands, M. Chassat a expliqué le fonctionnement du moulin cavier dont le meunier pouvait déplacer la partie mobile en fonction du vent. Les apprentis-meuniers ont gravi ensuite une petite échelle pour observer la meule. Camille, élève de Grande Section, aura bien retenu la leçon : « La poule mange des cailloux pour écraser le grain qui rentre dans son ventre. Dans le moulin, c'est une pierre très lourde qui écrase les grains de blé pour faire de la farine ». En CM, Benoît et Thomas, ont adoré cette visite. Un seul petit regret : « On aurait quand même bien aimé voir le moulin avec ses ailes ! »

Une période, un forum.

Le forum du vendredi 21 octobre a réuni une nouvelle fois tous les enfants de l'école autour du thème de l'année « Secrets d'histoire », afin que chaque classe puisse présenter aux autres son travail durant cette première période. Ainsi, les élèves de petite section et de moyenne section ont rappelé les différents lieux de Mozé qu'ils ont découverts à partir de photos prises lors du rallye, tandis que les CE ont préparé un quiz permettant de tester les connaissances de leurs camarades sur les monuments et les bâtiments de leur commune. Suite à la dégustation du jus de raisin bien rose et clair lors de la matinée vendanges, la classe de grande section et de CP a partagé ses expériences avec des mélanges afin de mieux comprendre le processus de décantation. Quant aux CM, ils ont présenté à leurs camarades les différentes étapes de la croissance de la vigne.

Opération

« Basket à l'école ».

L'opération « Basket à l'école » s'est achevée avant les vacances de la Toussaint. A l'issue de la dernière séance, des sifflets ainsi que des ballons ont été offerts à la grande joie des enfants. Cette intervention a connu un tel succès auprès des jeunes basketteurs que celle-ci sera reconduite de la petite section au CP en janvier et en dernière période pour les CE-CM.

Cycle hockey pour les classes de grande section au CM2.

Un cycle de hockey débutera le mardi 15 novembre, durant toute la seconde période, avec un intervenant de la Fédération de hockey dans le cadre des animations proposées par l'UGSEL.

Une journée de collégien au Collège Saint Vincent de Brissac pour les CM2.

Jeudi 24 novembre, les CM2 ont vécu la journée d'un élève de 6ème. Dans un premier temps, ceux-ci ont été accueillis par le chef d'établissement puis répartis dans différentes classes afin d'assister à des cours. La pause déjeuner au self était également un moment très attendu par les futurs collégiens !

Une petite nouvelle est arrivée !

Plume, la seule poule rescapée de notre élevage, a enfin une nouvelle copine. Après un court moment d'adaptation, les deux compères sont devenues inséparables à la grande joie des enfants. Outre l'observation du comportement animal déjà engagée depuis plus d'un an, les enfants continuent de bénéficier des bienfaits de la relation animal/être humain et d'assumer des responsabilités dans les soins à apporter à l'animal.



Du côté de l'APEL

Un premier conseil d'établissement

Cette année, il a été décidé de centrer nos conseils d'établissement sur la réalisation de supports de communication. Le jeudi 20 octobre, l'équipe enseignante et des représentants de parents se sont réunis. Un intervenant extérieur est venu animer cette réunion, où nous avons fait émerger de nombreuses idées. Cette réflexion s'est poursuivie le mardi 29 novembre.

Des citrouilles plutôt cool !

Du 15 au 31 octobre, la commission automne a proposé un

concours de citrouilles. Les enfants pouvaient sculpter ou décorer de vraies citrouilles ou en dessiner, colorier sur papier. Bravo à Zoé et Bartholomé qui ont gagné le panier garni dans la catégorie citrouilles sculptées. Ainsi qu'à Awena et Louis qui ont remporté un bon d'achat pour leur victoire dans la catégorie citrouilles non-sculptées.

Des pizzas et des burgers

La commission sucré-salé a proposé une vente de pizzas et de burgers en association avec le K'Ré. 60 pizzas et 31 burgers ont été récupérés le jeudi 10 novembre pour régaler les familles.



Noël

Le vendredi 16 décembre, la commission Noël proposera un temps fort autour de cette fête. Les enfants de l'école chanteront, les familles pourront également récupérer leurs commandes de produits festifs.

Les équipes de l'APEL et l'OGEC vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.

Mémento

Médecins

Dr ROUX - Dr BONNETBLANC

1, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 31 58

Consultations du lundi au vendredi toute la journée et le samedi matin. Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Pharmacie

Mme Annabelle COINTEREAU

2, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 70 33

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 10h - 12h30 / 15h - 19h30

- Du mardi au vendredi :

9h - 12h30 / 15h - 19h30

- Samedi : 9h - 14h30

Dentistes

Dr Elise CHOUKROUN

et **Dr Mélanie GAUTHIER**

12, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 34 69

Cabinet ouvert lundi, mardi et vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 19h,

le mercredi de 9h à 14h

Fermeture : le jeudi

Masseurs-Kinésithérapeutes

M. Philippe BOURDEAU

M. Fabrice MENANTEAU

14, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 71 85

Consultations sur rendez-vous : Lundi,

mercredi, vendredi de 8h00 à 12h30 et de

14h00 à 20h00. Mardi et Jeudi de 9h00 à

12h30 et de 14h00 à 19h00.

Visites à domicile le mardi et jeudi matin.

Infirmières D.E.

Mme Marie-Line MANCEAU

et **Mme Florence MARTEL**

Centre Commercial La Fontaine

Tél. 02 41 45 30 00

Soins, piqûres, prises de sang à domicile

ou au cabinet. Permanences au cabinet le

matin sans rendez-vous le mardi, mercredi,

vendredi et samedi de 7h à 7h30 et le soir

sur rendez-vous du lundi au vendredi, et le

samedi de 11h30 à 12h.

Assistante sociale

Régime général

Mme NUYTS

Maison des Solidarités

39, rue Abel Boutin Desvignes

49130 Les Ponts-de-Cé

Tél. 02 41 79 75 10

Relais Poste

S'adresser à la boulangerie

12, rue de la Fontaine

MSA

Mme GUERINET

Centre Social de Thouarcé (mardi matin)

Tél. 02 41 54 06 44

Taxis

TAXI YOANN - GOASDOUÉ Yoann

Tél. 06 45 79 47 17

MT LOUISE TAXI - IDLKAID Abdellatif

Tél. 06 58 62 38 45

Serrurerie

Guillaume MARIE

ZA du Landreau - Mozé-sur-Louet

Tél. 06 74 24 81 80

24h/24, 7j/7, urgence,

ouverture de portes et vitrerie.

Correspondants presse

Le Courrier de l'Ouest Anne-Lise SEPTANS

annelise.septans@gmail.com

Bibliothèque

7 rue Saint-Samson - Tél. 02 41 45 35 10

bibliotheque@mosesurlouet.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 16h - 18h

- Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h30

- Vendredi : 16h - 19h

- Samedi : 10h - 12h30

Permanences aide

informatique

à la bibliothèque

Chaque lundi de 14h15 à 16h15 sur

inscription auprès de Nicolas Pascuito

Tél. 06 87 91 76 07

Permanences

de l'adjointe au CCAS

Chaque 1^{er} samedi du mois

de 10h à 11h30 sur RDV

Mairie

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au jeudi : 9h - 12h

- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h

Tél. 02 41 45 31 66

Téléphone d'astreinte

(en cas d'urgence) élus Mozé-sur-Louet :

Tél. 07 88 77 70 09

Agenda

Visite de l'Assemblée Nationale

Jeudi 8 décembre 2022

Inscription avant le 25 novembre (voir en page 3).



Concert St Cécile

Dimanche 11 décembre

à 11h, salle du Coteau.

Exposition à la bibliothèque

Du 2 au 14 janvier 2023

Exposition gratuite sur le thème "Les écrans sont partout, mais sont-ils utiles à vos enfants ?"

Rencontre seniors

Vendredi 27 janvier 2023

de 10h à 12h, salle polyvalente à Denée (voir en page 3).

Vœux du maire

Vendredi 6 janvier 2022

à 19h à l'Espace Loisirs Le Coteau.



On parle de vous dans le Petit Mozéen !

Si vous souhaitez faire paraître un article, merci d'envoyer vos pièces à l'adresse : **communication@mosesurlouet.fr** avant le 10 de chaque mois, pour une distribution le mois suivant (vos événements devront être annoncés 1 mois avant).